

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: 15

Artikel: L'avis d'une spécialiste : leur donner de bonnes raisons de ne pas prendre de drogues!
Autor: Ernst, Marie-Louise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Aujourd'hui, le lieu de rencontre des drogués à Zurich est à la «Platzspitz». (Photo: Keystone)

Bush, et par la tendance marquée à la répression dans d'autres pays. Cela peut tenir au fait que la population suisse sensibilisée au problème est très bien informée et que les débats publics se déroulent à un haut niveau. Nombreux sont ceux qui sont conscients du fait que, dans une société libérale, des phénomènes socio-culturels tels que la consommation de drogue exigent une politique prudente.

Thomas Kessler

Thomas Kessler est un ingénieur agronome et un technicien spécialisé en agronomie tropicale; il s'est longuement penché sur le problème de la drogue en Suisse et a publié une série d'ouvrages sur la politique en matière de stupéfiants. Depuis 1982, il se livre à des recherches sur le chanvre indien (cannabis) en étroite collaboration avec l'Institut de pharmacie de l'Université de Berne. Depuis 1987, Kessler est député écologiste au Grand Conseil du canton de Zurich; il est membre de la commission permanente de l'administration de la justice.

tion une série de propositions tendant à libéraliser la politique en matière de stupéfiants: limiter les actes punissables au strict minimum, diminuer les peines maximales prévues, décriminaliser la consommation, atténuer les peines infligées aux délinquants toxicomanes et examiner s'il ne conviendrait pas de considérer le cannabis comme un stupéfiant légal.

Plaidant au nom de la Romandie, le gouvernement du canton de Genève adressa alors une requête au Conseil fédéral, relevant que les dispositions légales étaient suffisantes et qu'une révision de la loi sur les stupéfiants était superflue.

En septembre 1989 enfin, le Grand Conseil zurichois se rallia aux propositions bernoises, demandant en plus une légalisation générale du cannabis. La Commission fédérale des stupéfiants a publié en 1989 un rapport sur la question, commentant les plus récentes données du problème et émettant quelques propositions. L'administration étudie actuellement les résultats de la consultation sur ce rapport.

Des débats à un haut niveau

Il est prévisible que, lors de la révision prochaine de la loi fédérale sur les stupéfiants, les points de vue des partisans de la libéralisation et de ceux de l'attitude répressive pourront être rapprochés et que l'on s'efforcera de trouver une solution pragmatique. Pour l'observateur étranger, il est surprenant de constater que la discussion sur les stupéfiants en Suisse n'est guère influencée par la «guerre contre la drogue», déclarée par le président des Etats-Unis George

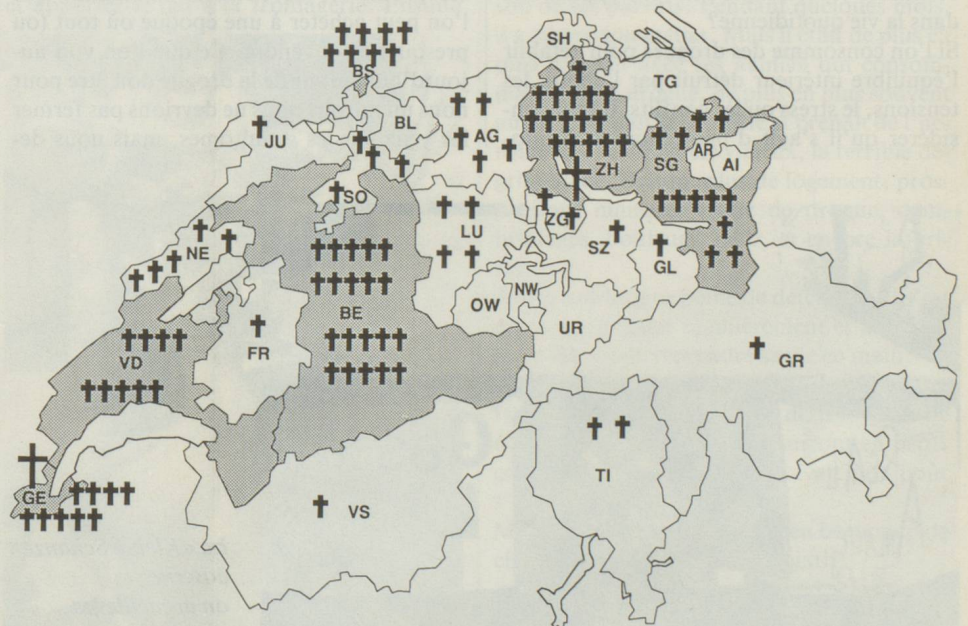
L'avis d'une spécialiste

Leur donner de bonnes raisons de ne pas prendre de drogues!

Comment empêcher que le nombre de toxicomanes gravement dépendants n'augmente sans cesse, cette question me préoccupe depuis longtemps. Pour pouvoir trouver des réponses, il faut savoir quelles sont les causes qui sont à l'origine d'une toxicomanie. Il existe quatre facteurs déterminant une telle

dépendance, qui sont d'ailleurs en corrélation.

Il y a tout d'abord l'être humain, avec tous ses points forts et ses faiblesses, qui a été façonné par sa vie personnelle. Les êtres humains ne sont pas tous à même de supporter la même masse d'épreuves. Chez certains, le



On trouve de la drogue jusque dans les campagnes: décès dus à la drogue pendant le 1^{er} semestre 1989 (grande croix: 10 morts; petite croix: 1 mort). (Graphique: Keystone)



vase déborde déjà là où d'autres peuvent encore résister longtemps. De plus, il y a dans toute vie des périodes difficiles, au cours desquelles l'individu est plus influençable, plus fragile, prêt à céder aux solutions de facilité.

Ensuite il y a l'entourage dans lequel tout individu vit: la famille, les amis, les camarades d'école ou les collègues de travail, l'habitat, les perspectives d'avenir, les loisirs, la situation matérielle, sont autant de facteurs qui – selon l'âge – revêtent une grande importance. Y a-t-il par exemple, autour de moi, un réseau de relations prêtes à m'aider si j'ai des problèmes?

Il faut aussi considérer l'éventail des drogues dont on dispose. Des drogues, il y en a depuis que l'homme existe. Elles sont employées aux fins les plus diverses: comme médicaments ou comme analgésiques, pour le plaisir de consommer ou pour le culte, pour oublier ou comme stupéfiant. Les drogues en tant que telles ne sont donc ni bonnes ni mauvaises. Tout dépend de l'usage que l'on en fait. En les utilisant, nous sommes influencés par la facilité avec laquelle nous pouvons nous les procurer, par leurs effets, par la façon de les consommer et même par la publicité dont font l'objet les drogues légales.

Enfin le dernier facteur qui peut déterminer une dépendance concerne les conditions de vie sociale, les normes et les valeurs. Comment une société a-t-elle organisé les divers secteurs de la vie (travail, loisirs, habitat, éducation, politique, etc.)? Quelles sont les règles légales, quelles sont les valeurs, les coutumes et les usages qui sont applicables dans la vie quotidienne?

Si l'on consomme des drogues pour rétablir l'équilibre intérieur détruit par l'ennui, les tensions, le stress ou les conflits, il faut considérer qu'il s'agit d'une tentative d'auto-



«Chilum», une sorte de pipe pour fumer le haschich. (Photos: Keystone)

médication. A cet égard, il n'y a pas que les drogues légales (l'alcool, par ex.) ou interdites (l'héroïne, par ex.) qui peuvent satisfaire notre besoin de trouver rapidement une solution. Il existe encore bien d'autres moyens: il y a ceux qui s'étourdissent dans la musique, dans les discos, ceux qui oublient en se gavant de gâteaux ou qui se lancent à corps perdu dans une carrière, dans le travail, ceux qui passent leur temps devant la télévision ou qui se jettent comme des fous sur les routes au volant de leur voiture ou au guidon de leur vélomoteur. La consommation de drogue n'est que l'une des nombreuses promesses de bonheur immédiat, que l'on peut acheter à une époque où tout (ou presque) est à vendre. Ce que l'on voit aujourd'hui autour de la drogue doit être pour nous un miroir: nous ne devrions pas fermer les yeux sur les symptômes, mais nous de-

mander sérieusement ce que nous pouvons faire pour la prévention.

Mais je reviens aux quatre facteurs mentionnés plus haut, facteurs qui peuvent engendrer une dépendance. Car ils déterminent nos moyens d'action. Dans ce qui suit, j'illustre chacun de ces facteurs par un exemple de ce que nous pouvons faire:

1. La prévention, c'est: pouvoir dire non. Erich Fromm dit à ce sujet: «Pour pouvoir désobéir, il faut avoir le courage d'être seul, de se tromper et de faire des fautes. Mais la faculté de trouver ce courage dépend du degré de développement de l'intéressé. Ce n'est que lorsque l'individu s'est libéré des liens maternels, qu'il s'est affranchi de l'autorité du père, qu'il s'est tout à fait épanoui en tant que personne, qu'il a donc acquis la faculté de penser et de sentir par lui-même, ce n'est qu'alors qu'il peut trouver le courage de dire non à une puissance et d'être désobéissant.» Un enfant qui n'a jamais le droit de dire non, qui n'est pas pris au sérieux dans sa particularité, ne pourra pas non plus dire non si on lui offre de la drogue.

2. La prévention, c'est: partager davantage les responsabilités dans tous les domaines de la vie. Et à cet égard, une chose est très importante: afin que nous puissions prendre la responsabilité de nous-mêmes et de notre comportement, il faut que nous ayons conscience de notre valeur. Sans cette conscience, il ne nous apparaît pas du tout intéressant de prendre soin de nous, de notre environnement et de la collectivité et d'endosser des responsabilités.

3. La prévention, c'est: limiter et interdire la publicité pour les drogues. Des slogans du style «La bière, c'est la bonne humeur» ou encore «Gagnez en assurance» (publicités pour de la bière et pour une préparation pharmaceutique) ne sont que deux exemples d'une longue liste d'incitations à consommer des drogues. C'est une façon de mettre en marche le mécanisme.



La «Kleine Schanze» à Berne: on accueille les drogués en détresse sous une tente chauffée.

Succession

en Suisse:

Testament

Inventaire

Liquidation du régime matrimonial
et partage de la succession

Contrat de partage d'héritage



Treuhand Sven Müller

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21

Nous ne pouvons plus fermer l'œil sur de tels procédés si nous voulons vraiment lutter contre la drogue.

4. La prévention, c'est: réaliser l'égalité des droits entre femmes et hommes.

Les relations entre femmes et hommes, la répartition du pouvoir et de l'influence entre eux, l'importance attachée aux valeurs masculines et féminines sont encore loin d'être équilibrées. Or nous avons vu que la consommation de drogues est très souvent une

tentative de rétablir ou de créer un équilibre. Ce ne sont que quelques exemples qui devraient vous inciter tous, employeurs et travailleurs, parents, enseignants, membres des autorités, femmes et hommes, à réfléchir à ce que vous pourriez faire pour contribuer à la prévention en matière de stupéfiants.

Marie-Louise Ernst

Marie-Louise Ernst est psychologue et membre de la Commission fédérale des stupéfiants.

L'héroïne jusque dans les Alpes: récit d'une assistante sociale

Il ne supportait plus la peur

Thoune, la capitale de l'Oberland bernois, se montrait sous son plus beau jour lorsque j'ai commencé mon nouveau travail au centre de consultation pour toxicomanes de Thoune-Oberland. Une magnifique journée du début de l'été, chaude, une belle vue sur les Alpes et sur le lac. Dans la vieille ville, le marché mettait une joyeuse animation et aux terrasses des cafés, il n'y avait plus une chaise libre. Les fenêtres étaient déjà garnies de géraniums en fleurs. En me rendant à mon travail, je rencontrais beaucoup de jeunes soldats, en bonne santé, sportifs, soignés, bien intégrés...

Ce n'est pas possible qu'il y ait des drogués ici, pensai-je. Tout le monde a l'air content et tout semble en ordre. Même les innombrables vélos. Thoune n'est pas seulement une ville de soldats, mais aussi une ville de cyclistes: il y a des places spéciales où les deux roues sont effectivement bien en rang. Malheureusement, ma première impression ne s'est pas confirmée: chaque voiture, chaque vélo avait certes sa place, mais il y avait des personnes ici à Thoune qui n'avaient pas de toit. Il y a longtemps que le problème des sans-abri a débordé des grandes villes comme Paris ou New York, comme Zurich ou même Berne. Des sans-abri et de la drogue, de la drogue dure comme l'héroïne ou la cocaïne, on en trouve en Suisse, toujours plus à la campagne et dans les régions de montagne, dans l'Oberland bernois par exemple. Un de mes premiers «clients», je l'ai rencontré au château de Thoune, il était en détention préventive. Il nous avait envoyé cette lettre:

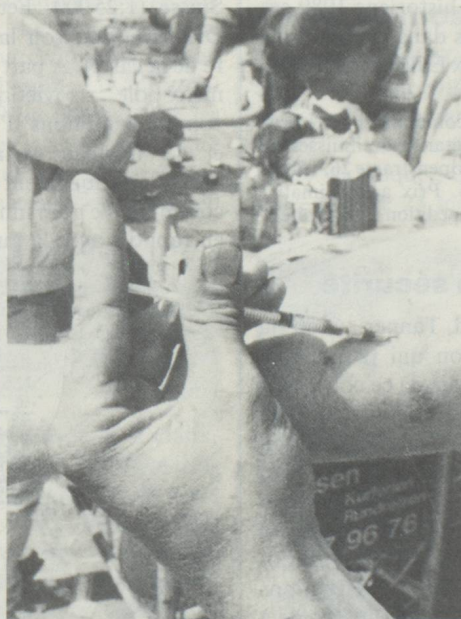
«A l'équipe du centre

Je suis emprisonné au château de Thoune pour vol et trafic de drogue. Quand je sortirai d'ici, j'aimerais suivre un traitement ambulatoire. S'il vous plaît, mettez-vous le plus vite possible en contact avec moi pour qu'on puisse en parler.

Merci d'avance et meilleures salutations.»

Des conditions de vie difficiles

Dans la petite salle sombre réservée aux visites au château, le jeune homme de vingt-cinq ans m'a raconté ce qu'il avait vécu jusque là. Cadet de cinq enfants, il avait passé son enfance dans un gros bourg paysan de l'Oberland. Ses parents possédaient une petite ferme: quatre vaches, des moutons, des poules, des lapins, des porcs, des chats, tout ce que l'on trouve dans un petit domaine. En plus de l'exploitation, le père travaillait pour une entreprise de construction. C'est la mère qui faisait le plus gros du travail à la ferme, avec l'aide des cinq enfants. Malgré ce cadre idyllique, Beat (le nom a été changé par l'auteur de l'article) n'avait pas de beaux souvenirs d'enfance. Aussi loin qu'il pouvait se rappeler, il y avait le travail, et encore le travail. Le matin, avant même d'aller à l'école, il fallait s'occuper des bêtes et apporter le lait à la fromagerie. Ensuite



Sans commentaire (Platzspitz à Zurich). Photo: ap

dans la classe bien chauffée, ils s'endormait presque. Le soir, après l'école, sa mère l'attendait déjà avec d'autres travaux: rentrer les foin, l'herbe ou le bois. Il n'avait pas le temps de faire des devoirs et n'en avait d'ailleurs plus guère le courage. Le niveau scolaire s'en est ressenti.

La mère était gentille, dit Beat. Mais il lui fallait tellement lutter pour survivre qu'elle devait exiger trop d'elle-même et des enfants. Le père aussi, au fond, était gentil, très gentil même, quand il n'avait pas bu. Cela lui arrivait d'ailleurs de plus en plus souvent; l'alcool, ce n'était pas ce qui manquait! De l'eau-de-vie, il en distillait lui-même, extrêmement forte et bonne. Mais sous l'influence de l'alcool, l'homme n'était plus le même: il battait sa femme, ses enfants et les animaux. La peur, le travail et la peur, ce sont les souvenirs d'enfance de Beat. Une fois, ne plus avoir peur; une fois, ne rien avoir à faire; une fois, avoir un blouson de cuir; une fois, rouler à vélomoteur; une fois, avoir le temps de rester avec les copains: quels rêves pour ce garçon!

Comme son père, Beat a commencé à boire et à jouer du poing. Il rendait les coups sur tout.

Après sa scolarité obligatoire, il a commencé un apprentissage de menuisier. A cette époque déjà, des amis lui ont fait essayer de la drogue. Il était tout à fait au courant des dangers et des risques des drogues dures, mais il n'a pas pu résister. Il croyait garder le contrôle et ne pas devenir toxicomane. Avec beaucoup de peine, il a terminé son apprentissage de menuisier; puis il a quitté la maison de ses parents. Pendant quelques mois, il a exercé son métier. Mais il était de plus en plus souvent avec ses «amis» qui consommaient de la drogue, de plus en plus souvent aussi, il perdait le contrôle et prenait de l'héroïne. Ce fut le cercle vicieux, la terrible dégringolade. Prison, plus de logement, prostitution, manque, trafic de drogue, cambriolages, douleurs, peur, et encore la prison.

Après une longue peine de détention, il s'est remis à travailler régulièrement et a fermement décidé de reprendre sa vie en main. Au cours des prochaines années, il devra faire face à une montagne de dettes: près de 60000 francs, qui consiste surtout en petits crédits à rembourser, qu'il avait pris pour s'acheter de la drogue.

Malgré tout, il trouve qu'il a eu beaucoup de chance: son test SIDA est négatif!

Annemarie Lanker

Annemarie Lanker est assistante sociale et dirige le centre de contact de Thoune, qui est un service de consultation pour les jeunes et les parents sur les questions de drogue.